



Association de Football des Sapeurs-Pompiers de France  
N° W691078496

4, impasse des Pommiers 41250 TOUR EN SOLOGNE

A 09 heures 40, l'an deux mille vingt, le Mardi 06 octobre 2020, les membres de l'association et les adhérents se sont réunis à ST PRIEST (69) dans l'amphithéâtre de l'Ecole Départementale du SDMIS du RHÔNE (69).

Le quorum est atteint et 45 personnes sont votantes dans cette assemblée.

### **Mot d'accueil du président**

Le président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes, malgré la situation sanitaire du moment.

L'assemblée générale de cette année sera moins riche au vu du manque de compétition.

Le président excuse M. BARILI, président de la commission sport de la FNSPF, de son absence, retenu par d'autres impératifs en précisant qu'il était présent la veille pour le Conseil d'Administration.

\*\*\*

### **ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2019 A VANNES (56) :**

Vote : 45 pour – 0 abstention – 0 contre

-Adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT MORAL :**

Le secrétaire nous informe du travail effectué avec les unions et associations départementales pour le report, le remboursement ou le don de leur inscription 2020.

A ce jour, 5 remboursements, 44 reports et 7 dons.

L'annuaire saison 2020-2021 est en cours de réactualisation, en attente des photos des responsables d'équipes départementales.

Une deuxième édition du EFOOT va être programmée dans la période hivernale. M. SURGET Sébastien (66) rejoint l'équipe d'organisation.

\*\*\*

### **RAPPORT FINANCIER :**

Le trésorier présente les comptes de l'association, avec un solde positif de 1482 euros et 44 centimes pour le compte courant. Un solde positif de 9109 euros et 28 centimes pour le Livret A.

Un budget prévisionnel pour la saison 2020-2021 prévoyant en dépenses 20 200 euros et 24 844 euros en recettes.

\*\*\*

### **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :**

M. BROSSARD Christophe, président de l'association, en l'absence de M. LAFOSSE Guillaume et M. CLEMENT Jean-Michel, tous deux vérificateurs aux comptes de l'association, lit la lettre certifiant la bonne tenue des comptes avec les justificatifs nécessaires et félicite M. LOMBARD Alain de son travail sérieux de trésorier.

La candidature de Mr CLEMENT Jean-Michel pour le renouvellement de son mandat de vérificateur aux comptes est soumise aux votes :

**Vote :** 45 pour – 0 abstention – 0 contre.

M. CLEMENT Jean-Michel est réélu comme vérificateur aux comptes. M. LAFOSSE Guillaume ne souhaite pas se représenter, le Président le remercie pour sa collaboration et son travail pendant ces 2 années dans cette fonction.

\*\*\*

### **Présentation des 3 championnats de France de football pour l'année 2021 :**

-68 départements inscrits et 70 équipes participantes (SEINE-ET-MARNE 2 et LOIR-ET-CHER 2)

\*\*\*

### **Modification des statuts et règlement intérieur :**

Intervention de M. BROUILLON Jérôme concernant les statuts et le règlement intérieur. En effet il nous explique que les statuts doivent suivre l'évolution de notre société mais également suivre les besoins de l'association. Les travaux sont en cours et leurs validations ne pourront être votées que lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Le règlement intérieur est en passe de se terminer mais est en attente de la modification des statuts, car les deux documents sont complémentaires.

M. BROUILLON est à l'écoute de remarques sur ces modifications.

Il nous dit également qu'une commission de discipline annuelle sera créée pour lui donner compétence dans les championnats de France mais aussi pour les problèmes liés à l'association.

\*\*\*

## **Communication et réseaux sociaux :**

Intervention de M. JANDARD Damien sur la création d'une chaîne YOUTUBE pour suivre les événements en vidéo. Présentation des nouveaux logos des différents sports de l'association.

M. JANDARD nous montre une application FFF, « GERE TA SAISON COMME UN PRO ».

Enfin, la boutique en ligne est toujours ouverte, L'AFSPF va peut-être mettre en place plus d'événements tarifaires pour plus d'attractivité.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Intervention de M. FERNANDEZ Franck, responsable de l'équipe des BOUCHES-DU-RHÔNE (13), concernant l'annulation du congrès National des Sapeurs-Pompiers de France à MARSEILLE (13).

Un report de cette manifestation est prévu du 13 au 17 octobre 2021.

L'association va réorganiser son stage et sa rencontre prévue initialement sur cet événement.

Intervention de M. CHEVALLIER Aurélien, responsable de l'équipe des YVELINES (78), sur le classement de l'AFSPF.

M. BROSSARD répond que ce classement sert d'historique à l'association, une explication a déjà été donnée avant l'été et que les équipes réparties dans les championnats SP de 2020 seront les mêmes en 2022.

Intervention de M. ILTIS Marcel, président d'honneur de l'association : Quel sera le mode électif pour l'assemblée générale de 2021 avec le renouvellement du conseil d'administration ?

M. BROSSARD répond que les élections respecteront les statuts en vigueur de l'association au moment des votes et propose à Mr ILTIS de collaborer avec Mr BROUILLON sur les travaux de modification en cours.

Intervention de M. COLSON Sébastien, responsable de la zone NORD-EST : Pourquoi les organisateurs ne proposent-ils plus le tout-inclus dans leur formule ?

L'association s'est mise en conformité avec les autres sports de la fédération qui ne proposent pas l'hébergement et en répondant également aux demandes de certains départements de pouvoir se loger par leur propre moyen.

Intervention de M. FERNANDEZ Franck, responsable de l'équipe des BOUCHES-DU-RHÔNE (13) : Avez-vous des candidatures pour 2022 ?

Oui, les CHARENTES-MARITIMES (report de 2020).

## **Fin de l'assemblée général 2020 à 12h10.**

Date et signature : 06/10/2020

Le président : M. Christophe BROSSARD

Le Secrétaire : M. Nicolas BOTTON

